

Directeur du PESMD Bordeaux Aquitaine
et directeur du département musique : Laurent GIGNOUX

Conseiller aux études du département musique :
Sylvain PERRET

Assistante du département musique :
Véronique PHUOC

Régisseur : Jean-Pierre DELORD

Nous remercions chaleureusement Denis Mollat
et l'équipe de Station Ausone/Librairie Mollat pour leur accueil

Si vous souhaitez recevoir nos programmes,
nous vous invitons à vous inscrire sur notre site internet :
www.pesmd-bordeaux-aquitaine.com



Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique et de la Danse Bordeaux Aquitaine

19 rue Monthyon - 33800 Bordeaux // + 33 (0)5 56 91 36 84



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux
Facebook @pesmdba // Twitter @PESMD_Bordeaux



Le Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique et de la Danse Bordeaux Aquitaine, sous tutelle du Ministère de la Culture de la Communication, dispense des formations aboutissant au Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNPSM) et au Diplôme d'État (DE) de professeur de musique et de danse.



PIANO@AUSONE

Jeudi 15 juin 2017 > 12h30

U
BORDEAUX-AQUITAINE
PÔLE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
MUSIQUE/DANSE



PIANO@AUSONE

Le nouveau rendez-vous musical
avec les étudiants du PESMD Bordeaux Aquitaine

> STATION AUSONE

8 rue de la Vieille Tour - 33000 Bordeaux

Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles
> info@pesmd-bordeaux-aquitaine.com // 05 56 91 36 84

PÔLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE (PESMD) DE BORDEAUX-AQUITAINE
19, rue Monthyon - 33800 Bordeaux // www.pesmd-bordeaux-aquitaine.com



PROGRAMME

PIANO@AUSONE est le nouveau rendez-vous d'une série de concerts organisés le deuxième jeudi de chaque mois, à l'heure du déjeuner.

Les étudiants des classes de piano et de musique de chambre du **PESMD - Pôle d'Enseignement Supérieur Musique et Danse Bordeaux Aquitaine** présentent chaque mois leur travail. Au programme, une heure de musique classique, avec un répertoire alliant grandes pages mais aussi grandes découvertes !

LE PESMD DE BORDEAUX : UNE FORMATION D'EXCELLENCE POUR LES ARTISTES ET PÉDAGOGUES DE DEMAIN.

Le Pôle d'Enseignement Supérieur Musique et Danse (PESMD) accueille des élèves issus des conservatoires et écoles françaises et internationales pour un cursus d'études supérieures de 3 ans. Alors étudiants, ils bénéficient d'une formation initiale aboutissant au DNSPM (Diplôme National Supérieur Professionnel du Musicien, DE (Diplôme d'Etat) de Professeur de Danse ou de Musique, en parallèle d'une Licence Arts en musique et en danse. L'établissement est doté également d'un département dédié à la formation continue au service des professionnels (artistes, enseignants, responsables de structures etc.) Il propose ainsi des formations diplômantes (DE), qualifiantes (stages) et la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Le PESMD est par ailleurs l'un des trois centres nationaux d'examen habilités pour l'EAT (examen d'aptitude technique donnant accès au diplôme d'Etat de professeur de danse).

Jeudi 15 juin 2017 - 12h30

Benoît Flaujac

- > Domenico Scarlatti : Sonate K. 247 en ut # mineur
- > Alexandre Scriabine : Sonate n° 4, opus 30 en fa # majeur
- > Guillaume Connesson : *Les chants de l'Agartha*
 - «*La bibliothèque des savoirs perdus*» (andante)
 - «*Danse devant le roi du monde*» (presto)

Dorian Bertin

- > Gabriel Fauré : Prélude en sol mineur, opus 103, n° 3
- > Felix Mendelssohn : *Variations sérieuses*, opus 54
- > Einojuhani Rautavaara : Sonate pour piano n° 2 «*The Fire Sermon* »

Kevin Morens

- > Serge Prokofiev : Sonate pour piano n° 7, opus 83